|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Bureau de développement des télécommunications (BDT)** | | | |
| Réf.: Circulaire BDT/IP/CSTG-11 | | | Genève, le 13 juin 2012 |
|  | | |  |
|  |  |  | – Aux Administrations des Etats Membres de l'UIT  – A l’Observateur (Résolution 99)  – Aux Membres du Secteur UIT-D, aux Associés de l'UIT-D et aux établissements universitaires participant aux travaux de l’UIT-D  – Aux Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études 1 et 2 de l'UIT-D et Rapporteurs et Vice‑Rapporteurs  – Aux Observateurs (organisations régionales et internationales) |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
| **Sujet:** | **Appel à contributions: Commission d'études 1 de l'UIT-D, Question 22-1/1  Recueil de textes sur la cybersécurité, Etudes de cas de pays** | | |
| Madame, Monsieur,  Nous avons le plaisir d'inviter les membres à présenter des contributions - ou à mettre à jour les études de cas existantes - décrivant l'étal actuel des mesures et politiques appliquées par les Etats en matière de cybersécurité. Cette invitation fait suite à la décision prise par le Groupe du Rapporteur de la Commission d’études 1 de l'UIT-D pour la Question 22-1/1 à sa réunion d'avril 2012, consacrée à la "Sécurisation des réseaux d'information et de communication: bonnes pratiques pour créer une culture de la cybersécurité", d'adresser aux membres une circulaire d'appel à contributions.  Toutes les contributions reçues seront intégrées dans le recueil d'études de cas de pays qui fait partie des résultats de la Question et aideront les pays à renforcer leurs capacités face aux problèmes qu'ils rencontrent en matière de cybersécurité.  Par ailleurs, pour que vos contributions puissent être mises à la disposition du grand public et qu'ainsi les bonnes pratiques soient partagées et largement diffusées, nous avons besoin de votre autorisation. Nous vous serions reconnaissants d'indiquer votre accord sur ce point dans votre contribution.  Le succès et la valeur du recueil sur les études de cas de pays concernant la cybersécurité seront fonction de ce que nous recevrons des Etats Membres. Je me félicite d'ores et déjà de votre participation active, de votre soutien et de vos contributions aux travaux des Commissions d’études de l'UIT-D.  En vous remerciant par avance de votre coopération, je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.  [Original signé]  Brahima Sanou Directeur du BDT | | | |
| **Annexe 1**  Résultat attendu pour la Question 22-1/1  Pour des informations détaillées sur les résultats attendus des travaux de la Question 22-1/1, voir: <http://www.itu.int/net3/ITU-D/stg/rgqlist.aspx?rgq=D10-RGQ22.1.1&stg=1>.  Au titre du point 2 d) du programme de travail, les participants à la CMDT 10 ont demandé à la Question 22-1/1 de "compiler, pour information, les monographies de pays décrivant la situation actuelle des différents pays en ce qui concerne la cybersécurité".  Soumission des contributions et calendrier  Les contributions à la bibliothèque d'études de cas sur la cybersécurité peuvent être soumises en ligne dans l'une quelconque des six langues officielles à l'adresse: <http://www.itu.int/ITU-D/CDS/contributions/sg/index.asp>.  Nous souhaiterions que les contributions puissent être examinées à la réunion de septembre 2012 de la Commission d'études 1. Pour être traduites, les contributions doivent être soumises avant le **10 juillet 2012**. Les contributions reçues après cette date seront diffusées dans la langue de l'original uniquement.  Demandes d'information  Les questions ou demandes d'informations supplémentaires sur le présent appel à contributions peuvent être adressées au secrétariat des Commissions d’études de l'UIT-D (Tél.: +41 22 730 5999, e-mail: [devsg@itu.int](mailto:devsg@itu.int)).  Pour plus d'informations sur les Commissions d'études de l'UIT-D, voir: <http://www.itu.int/ITU-D/study_groups/>. | | | |

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_